



«Le président du Conseil national de la communication dénonce ce type de pratique et annonce que des mesures appropriées seront prises dans le respect de la réglementation en vigueur à l'encontre de l'organe médiatique susmentionné » peut-on lire dans un communiqué publié hier jeudi 01 novembre par Peter Essoka.

En effet, dans le but certainement de rechercher une exclusivité, Vision 4 par la voix de Nadine Patricia, présentatrice du 20heures de ce jour avait annoncé le décès du président gabonais, Ali Bono Ondimba

Le mea culpa de la chaine de télévision privée basée à Yaoundé ne suffira donc à faire oublier cette bourde commise au soir du 27 Octobre 2018

Réunie déjà le mardi 30 octobre 2018 à Libreville, la haute organisation de la communication gabonaise après examen, a établi que Vision 4 est coupable de « graves manquements professionnels »

Et par conséquent, la décision de sa suspension sur le territoire gabonais pendant une période de six mois à partir du 30 octobre 2018, a été prise.